



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

FICHE FORMATION

Réduire et valoriser les déchets verts dans les collectivités

DATES ET LIEUX

- Retrouvez les dates sur notre site internet : www.fredon.fr/aura/formations

DURÉE

- 1 jour (7 heures)

DÉLAI D'ACCES

- Entre 6 mois et 15 jours

TARIFS ET DISPOSITION FINANCIÈRE

- 230 euros net de taxes
- Pour un groupe « en intra » : sur devis
- Financement DIF Elus possible pour les Elus de collectivités territoriales

NOMBRE DE STAGIAIRES

- 8 à 15 participants

ACCESSIBILITÉ

- Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter notre interlocuteur handicap Virginie GAUTHIER au 06 08 23 09 71

FORMATEURS

Florian LUCAS, Sophie VALLON

CONTACT ADMINISTRATIF

BOYRIVENT Stéphanie 04 37 43 40 70
formation@fredon-aura.fr

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire, la responsabilité de la collectivité
- Comprendre les différents processus de valorisation des déchets verts
- Identifier des leviers pour réduire à la source la production de déchets verts
- Communiquer et impliquer la population dans cette démarche

PUBLIC CIBLE

- Agent communal, gestionnaire d'espace
- Elus des collectivités territoriales

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis

CONTENU DE LA FORMATION

- Cadre réglementaire : interdiction de brûler les déchets, obligation de gérer les biodéchets
- Valoriser / Mieux gérer ces déchets verts. Le rôle d'exemple des collectivités : Compostage « industriel » des collectivités territoriales, broyage des déchets verts, gestion des résidus des espèces végétales envahissantes.
- Réduire les déchets verts dans les espaces publics : Techniques de gestion différenciée, gestion des surfaces enherbées, choix des végétaux adaptés, taille douce et raisonnée, réutilisation des déchets de taille
- Des actions de communication pour impliquer les habitants dans la démarche.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Diaporamas – exposés – vidéos / Echanges de pratiques, retours d'expérience des stagiaires/ Visite de site, témoignage / Documents techniques, outils de communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto évaluation tout au long de la formation
Attestation de présence du stagiaire

Date de mise à jour : 26/01/2024

FREDON Auvergne-Rhône-Alpes
2 allée du Lazio 69800 SAINT PRIEST
tél : 04 37 43 40 70 - formation@fredon-aura.fr - www.fredon.fr/aura/



BULLETIN D'INSCRIPTION

Réduire et valoriser les déchets verts dans les collectivités

Le stagiaire :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance (ville et département) :

Email du stagiaire:

Inscription dans le cadre d'un mandat d'élu de collectivité territoriale (lequel) :

Employeur :

Entreprise, Collectivité ou Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail (personne à contacter) :

N° SIRET :

Indiquez la session à laquelle vous souhaitez vous inscrire :

Date : Lieu :

Financement de la formation :

Par le stagiaire / l'employeur

Par VIVEA (suivant les droits restants)

Par le DIF ELUS

Par un OPCO (Organisme de Compétences), lequel : *L'accord de prise en charge vous sera demandé en pièce jointe de la convention. Merci d'en faire la demande dès maintenant.*

Autre :

Date :

Signature :

Dans le cas d'un nombre insuffisant de participants, FREDON AURA se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session. Dans ce cas, vous serez prévenu au plus tard une semaine avant la date initiale prévue. Retrouvez nos conditions générales de vente sur notre site internet www.fredon.fr/aura/formations

Si vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référente handicap Virginie GAUTHIER au 06 08 23 09 71

Bulletin d'inscription à compléter et à nous retourner par mail : formation@fredon-aura.fr

Ou à l'adresse suivante : FREDON AUVERGNE RHONE-ALPES - 2 Allée du Lazio 69800 SAINT PRIEST